



**Huitième assemblée ordinaire du Conseil de quartier Montcalm**  
**Le mardi 26 novembre 2024, 19h,**  
**Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, local 203**

---

**Présences :**

**Membres avec droit de vote :**

<b>M. Jonathan Tedeschi</b>	<b>Coprésident (2026)</b>
<b>Émile Chartier-Thibault</b>	<b>Coprésident (2025)</b>
<b>Mme Hélène Paradis</b>	<b>Secrétaire (2025)</b>
<b>Mme Laurence Desrosiers</b>	<b>Administratrice (2026)</b>
<b>M. Alexandre Turgeon</b>	<b>Administrateur (coopté)</b>
<b>M Mathis Gagnon</b>	<b>Administrateur(coopté)</b>
<b>Mme Sandrine Camus</b>	<b>Administratrice (2026)</b>
<b>M. Bruno Thériault</b>	<b>Trésorier (2025)</b>

**Absence:**

<b>Mme Muriel Gennatas</b>	<b>Administratrice (2026)</b>
----------------------------	-------------------------------

**Membre sans droit de vote :**

<b>Mme Mélissa Coulombe-Leduc Diamants</b>	<b>Conseillère municipale, District Cap-aux-</b>
--	--

**Autre présence :**

<b>Mme Hélène St-Pierre.</b>	<b>Conseillère en consultations publiques</b>
------------------------------	---

**Seize personnes assistent à l'assemblée.**

## **Ordre du jour**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 octobre 2024**
- 4. Période des comités de travail du conseil d'administration**
  - a. Comité Transport**
    - Déneigement de l'avenue Brown en face de l'école Anne-Hébert.
    - Résolution - Demande de rencontre du gestionnaire artériel
  - b. Cadre bâti et Environnement**
  - c. Comité Communication et Relations avec les citoyens**
- 5. Suivi des résolutions et des autres dossiers**

Communication du nettoyage des rues.
- 6. Période d'échanges réservée à la conseillère municipale**
- 7. Période de questions et commentaires du public**
- 8. Trésorerie**
  - Budget, état des revenus et dépenses ;
  - Autorisation et remboursement de dépenses; résolution - Frais de réunion;
- 9. Fonctionnement du conseil d'administration.**

Consultations publiques ou séances d'information publique à venir.
- 10. Correspondance**
- 11. Divers**
- 12. Levée de l'assemblée.**

## Procès-verbal

### 1. Ouverture de l'assemblée à 19h02.

L'assemblée ordinaire du conseil de quartier prévue le 17 décembre est annulée.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est **PROPOSÉE PAR** Hélène Paradis **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

### 3. Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 octobre 2024

L'adoption du procès-verbal du 22 octobre 2024 est **PROPOSÉE PAR** Sandrine Camus **et DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathis Gagnon.

### 4. Période des comités de travail du conseil d'administration

**a. Comité Transport** : Copie ci-bas de la résolution adoptée par le Conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert.



Copie conforme d'une résolution adoptée par le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert lors de la réunion du 7 octobre 2024.

24/25RR0112

#### Déneigement de l'avenue Brown et transport adapté

Considérant le mandat régional de l'École Anne-Hébert pour la région 03-12 en matière de scolarisation d'élèves présentant un trouble du développement intellectuel de niveau profond et ayant des enjeux sur le plan de la mobilité.

Considérant que l'hiver 2023-2024 a été caractérisé par des matins de lendemain de chutes importantes de neige où les entraves de neige en bordure de l'avenue Brown devant le débarcadère ne permettaient pas la descente sécuritaire des enfants arrivant en autobus pour fréquenter l'école.

Considérant les risques de blessures tant pour les enfants que pour les enseignants, les intervenants et les parents de l'école qui doivent assurer le passage des enfants à travers les entraves de neige.

Considérant les démarches entreprises en 2023-2024 auprès de la Ville et du Centre de services scolaire par la direction afin d'identifier, sans succès, un responsable de la tâche avant la venue de l'hiver 2024-2025.

Considérant que ce sont des parents bénévoles et des employés volontaires qui ont dû assurer le déneigement lors des épisodes problématiques.

Le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert demande que les acteurs concernés identifient et mettent en place des solutions avant les prochains épisodes de neiges importants afin d'assurer que les enfants présentant un handicap puissent accéder à l'école en sécurité et que les intervenants ne risquent pas de se blesser par des conditions rendant risqué leur travail.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges-Émile Bourgault et APPUYÉ PAR madame Sophie Gingras de transmettre une résolution à la Ville de Québec et au Centre de services scolaire et d'y mettre en copie monsieur Étienne Grandmont et monsieur Jean-Yves Duclos concernant la problématique du déneigement sur l'avenue Brown.

**- RÉSOLUTION 24-CA-11-26-01 :**

**Déneigement de l'avenue Brown et transport adopté**

Le 7 octobre 2024, le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert adoptait une résolution pour que l'avenue Brown entre Père-Marquette et le chemin Ste-Foy soit déneigée en priorité au lendemain de fortes bordées de neige. L'école Anne-Hébert accueille des élèves en fauteuil roulant, ce qui exige d'avoir un trottoir bien déneigé en tout temps.

**Le Conseil de quartier Montcalm appuie cette demande et souhaite que la Ville de Québec place ce tronçon parmi les sites prioritaires de déneigement.**

**PROPOSÉE PAR** Hélène Paradis **ET DUMENT APPUYÉE PAR** Maude Rodrigue.

La conseillère municipale Mélissa Coulombe-Leduc informe l'assemblée et les administrateurs du Conseil de quartier que le *Centre de services scolaires* ajoutera l'enlèvement de la neige de la zone permettant le passage des fauteuils roulants à son contrat de déneigement.

Les administrateurs décident de maintenir la résolution quand même.

**- RÉSOLUTION 24-CA-11-26-02 :**

**Résolution concernant la venue de la personne responsable de la gestion des feux pour piétons à la Ville de Québec.**

- Devrait-on ajouter des indications sur l'utilisation des feux pour faciliter leur emploi par les touristes?
- Devrait-on rendre l'appel automatique des feux pour piétons aux intersections achalandées (par exemple au coin de Cartier et René-Lévesque)? Devrait-il l'être à certaines heures (entrée et sortie des classes, par exemple)?
- Quelle durée devrait avoir une traverse piétonne? Selon quelles variables (proximité avec les écoles, les foyers de personnes âgées, etc.) cette durée devrait-elle varier? Quel(s) moyen(s) de transport sont favorisés par la gestion actuelle des feux de circulation?

- Serait-il possible d'ajuster le temps d'appel de la traverse en faisant varier la durée des feux pour les voitures pour ne pas augmenter le temps total d'une rotation de tous les feux? Peut-on corriger le fait qu'il faut parfois attendre une rotation et demie de feux pour les voitures avant d'obtenir le passage pour piétons, ce qui rend l'opération très lente et amène certains piétons à traverser sans attendre le feu piéton?

#### **Résolution:**

**Compte tenu des interrogations précédentes et dans un souci d'améliorer les déplacements actifs dans le quartier, le Conseil de quartier Montcalm demande la venue, lors de l'une de ses sessions régulières ou lors d'une rencontre virtuelle, de la personne responsable de la gestion et de l'amélioration des feux pour piétons à la Ville de Québec afin de lui présenter questions et demandes.**

**PROPOSÉE PAR** Maude Rodrigue **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

- Le comité de transport partagera un document présentant les aménagements sur la 4<sup>e</sup> avenue, document qui pourrait servir de référence et de source d'inspiration pour le quartier Montcalm (comme l'aménagement de l'arrêt d'autobus à l'intersection de l'avenue Brown et du chemin Ste-Foy).

#### **b. Comité Cadre bâti et Environnement :**

Le comité requiert l'approbation du conseil d'administration pour élargir ses appels à participer à la préparation de semis dans le cadre de l'évènement *Fleurs en folie 2025*, auprès des écoles secondaires et de quelques résidences pour personnes âgées. Cette proposition est reçue avec enthousiasme. Le comité est aussi en attente d'une réponse de la garderie. M. Boivin ajoute que l'église Sts-Martyrs-Canadiens verdira et fleurira son parvis au printemps prochain.

#### **c. Comité Communication et Relations avec les citoyens :**

Le comité poursuit son travail sur le projet *Vision Montcalm*. À la suite de la réflexion accompagnant les consultations et les présentations des phases 1 et 2 du projet, le comité rédigera un rapport qui rendra compte

de la consultation, pour dégager des pistes d'action servant à établir un plan stratégique.

## 5. Suivi des résolutions et des autres dossiers

### Communication du nettoyage des rues.

Des plaintes quant à la communication souvent défailante concernant le nettoyage des rues reviennent constamment. Le Conseil de quartier vient de déposer un sondage sur le site *Facebook* du quartier. On invite les résidents à y répondre et à exprimer leurs commentaires et suggestions. Ce sondage permettra aux administrateurs de mesurer si la défailance dans la communication est un enjeu important, de prendre connaissance des suggestions apportées et de décider par la suite de la pertinence de faire suivre une résolution à la Ville. Pour l'instant une trentaine de citoyens y ont répondu.

Il est suggéré d'utiliser la liste des abonnés pour les inviter à participer au sondage.

À noter qu'il est possible de visionner la [présentation](#) sur le Centre d'appels et le 311 en cliquant sur le mot *présentation* dans la phrase.

## 6. Période d'échanges réservée à la conseillère municipale

### - Stratégie de sécurité routière 2025-2029

Une période de consultation pour la stratégie de [sécurité routière](#) des 5 prochaines années débute. La priorité sera accordée aux aînés, car ceux-ci sont surreprésentés dans les accidents de la route impliquant des piétons. Il pourrait s'agir d'installer de nouveaux feux piétons, de créer des îlots-refuges lorsqu'il y a des artères plus larges, d'optimiser le déclenchement automatique des feux de circulation et d'ajouter du mobilier urbain. Ces ajouts seraient offerts dans les secteurs où la population plus âgée se retrouve.

La Ville compte poursuivre la mise en place de différentes actions visant à améliorer la sécurité routière. Une version préliminaire de la *Stratégie de sécurité routière 2025-2029* sera donc présentée en consultation publique en vue de son dépôt en 2025.

Une séance d'information pour la présentation des nouvelles orientations aura lieu en ligne, le 4 décembre ; dans un deuxième temps, les citoyens qui le

désirent pourront participer à un des deux ateliers d'échange proposés soit le 20 janvier en ligne ou le 22 janvier en présentiel au *Club social Victoria*.

- Un nouvel outil de communication permettra de suivre le déneigement en temps réel. Les résidents peuvent aussi consulter la page [Info-déneigement](#) sur le site de la Ville de Québec.

Une [consultation publique](#) se tiendra le 27 novembre pour discuter de la politique de stationnement. La Ville fait face à différents enjeux en matière de stationnement, le nombre de véhicules sur la route est en croissance constante et le gabarit des voitures augmente également. Tout ceci dans un contexte où l'espace urbain est limité et les besoins de la population en la matière sont nombreux.

La Politique de stationnement vise à adopter une vision globale de la gestion du stationnement, incluant l'ensemble de ses composantes, soit le stationnement sur rue et hors rue, réglementé ou non, gratuit ou payant, à usage privé ou ouvert au public.

La Ville souhaite ainsi élaborer une Politique de stationnement, cohérente avec ses engagements en matière d'aménagement et de mobilité durable, tout en étant adaptée aux réalités de chaque milieu.

Les citoyens intéressés par le sujet sont invités à contribuer à la démarche en participant à ces activités publiques. Les documents seront disponibles pour consultation après la rencontre. Il est possible de compléter un **questionnaire en ligne** entre le **27 novembre et le 15 décembre**. Une rencontre avec les conseils de quartier est prévue en janvier.

## **7. Période de questions et commentaires du public**

- Piste cyclable chemin Ste-Foy : Mme Coulombe-Leduc s'informerait si les bordures en béton installées dans le quartier St-Sacrement (*afin de délimiter la zone entre les automobiles et la piste cyclable*) seront prolongées tout au long de la piste cyclable du chemin Ste-Foy.

- Il est suggéré à M. Boivin d'apporter sa proposition de feux de circulation à deux vitesses (*brefs, pour les jeunes, plus longs, pour les personnes à mobilité réduite ou les aînés*) lors de la rencontre sur la sécurité routière. M. Boivin propose aussi de modifier la durée des feux selon le moment de la journée (*jour versus nuit*).
- La requête concernant le feu Belvédère et René-Lévesque est en analyse.
- Une citoyenne dépose une pétition afin d'améliorer le paysage sonore notamment près des Plaines d'Abraham et du kiosque Edwin Bélanger. Elle y suggère d'utiliser des appareils électriques d'entretien et demande de baisser le son des prestations musicales. L'attaché politique du ministre fédéral responsable de ce secteur l'a invitée à recueillir au moins 20 signatures. Il ne lui en manque que neuf !
  
- L'édifice en construction *Le Brave* sur le chemin Ste-Foy/angle Murray, comportera 11 étages (*36 mètres de hauteur*). La livraison est prévue en juillet 2025 et toutes les autorisations ont été reçues. Quand un permis est émis, la Ville s'est déjà assurée que le projet réponde aux exigences du zonage municipal. Un citoyen reste toutefois inquiet et préoccupé par la construction de ce nouvel édifice.
  
- Pour faciliter le déneigement, surtout lorsqu'une belle bordée arrive le week-end, la Ville demande aux citoyens de sortir les déchets domestiques le lundi matin afin que les déneigeurs puissent effectuer leur travail le dimanche. Il est important de surveiller et de se fier aux feux clignotants qui indiquent les périodes prévues de déneigement.
  
- Lorsque des préoccupations ont besoin d'être adressées ou du moins soulevées (*paysage sonore, trottoirs adjacents à un chantier de construction comme sur la rue Casault, nettoyage des rues*), les résidents doivent s'adresser au **311**. S'ils n'obtiennent pas une réponse jugée satisfaisante, ils peuvent noter le numéro de la requête et la faire suivre via courriel à la conseillère municipale.
  
- Un citoyen félicite la Ville pour avoir replacé les trottoirs autour du complexe résidentiel *Quartier Cartier*.



## 8. Trésorerie

- **Budget, état des revenus et dépenses ;**

Le solde actuel au compte est de 6 736,26 \$ incluant toutefois des engagements financiers en lien avec le projet *Vision Montcalm*.

Il y a donc un solde de 1039,30 \$ au compte courant.

- **Autorisation et remboursement de dépenses: frais de réunion;  
RÉSOLUTION CA-24-11-26-03 :**

**Remboursement pour frais de réunion :**

**Il est résolu** de rembourser à Émile Chartier-Thibault la somme de 96,56\$ pour les frais administratifs reliés à la réunion préparatoire du Conseil de quartier Montcalm, le 19 novembre 2024.

**PROPOSÉE PAR** Alexandre Turgeon **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Maude Rodrigue.

-

## 9. Fonctionnement du conseil d'administration.

**Consultations publiques ou séances d'information publique à venir.**

Les prochaines se tiendront en janvier et février. Les liens pour les consultations publiques sur la politique de stationnement et la sécurité routière seront envoyés aux administrateurs via courriel.

**10. Correspondance : signature de la pétition de la citoyenne**

**11. Divers**

**12. La levée de l'assemblée à 20h08 est PROPOSÉE PAR** Maude Rodrigue **et DÛMENT APPUYÉE PAR** Hélène Paradis.

**Signé**

---

**Emile Chartier-Thibault & Jonathan Tedeshi, coprésidents**

**Signé**

---

**Hélène Paradis, secrétaire**

